



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU COMITE SIVOMAL
du mardi 12 octobre 2021**

Nombre de Conseillers : 20

En exercice : 20

Présents : 19

Votants : 20

L'an deux mille vingt et un, le 12 octobre à 20h30, le Comité sivomal du SIVOM du secteur de Riaillé, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Riaillé, sous la présidence de Madame Chantal VINDARD,

Date de convocation : 05/10/2021

PRESENTS : Nathalie ANCIAUX, Astrid BAUDOUIN, Jean-Pierre BELLEIL, Jean-Michel CLAUDE, Jessica DUFOUR, Violette GAUTREAU, David GAUTRET, Bénédicte LECOMTE, Annelise LEVEQUE, Marie-Thérèse LHERIAU, Xavier LOUBERT-DAVAINE, Laurent LOYER, André RAITIERE, Guillaume RAITIERE, Anne RULLIER, Jérôme SQUELARD, Marine TESTARD, Chantal VINDARD, Ann VIOLLIER, Roseline VOISIN.

ABSENTS EXCUSES : Marine TESTARD (donne pouvoir à Annelise LEVEQUE)

SECRETAIRE : Violette GAUTREAU

1^{er} POINT A L'ORDRE DU JOUR : ACCUEIL DES NOUVEAUX ELUS DELEGUES DE LA COMMUNE DE TRANS SUR ERDRE

Suite au renouvellement du conseil municipal de Trans sur Erdre, les quatre nouveaux délégués siégeant au comité sivomal se présentent à l'assemblée, il s'agit de Bénédicte LECOMTE, Xavier LOUBERT-DAVAINE (nouveau maire de la commune de Trans sur Erdre), Laurent LOYER et Guillaume RAITIERE.

Un tour de table est ensuite fait pour que chaque élu se présente et précise la commission sur laquelle il est engagé au sein du Sivom.

2^{ème} POINT A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé avec 16 voix pour et 4 abstentions.

3^{ème} POINT A L'ORDRE DU JOUR: DECISION PRISE PAR LA PRESIDENTE

Madame la Présidente informe le comité de la décision qu'elle a prise de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : agent d'accueil social à l'Espace France Services et assistant RH auprès de la Direction du Sivom
- Durée des contrats : 12 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35.00 h
- Indice de rémunération : IM 350

Le Comité sivomal approuve à l'unanimité la décision de Madame la Présidente.

4^{ème} POINT A L'ORDRE DU JOUR : PRESENTATION DES DOSSIERS A ABORDER SUITE A L'ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT

Madame la Présidente présente ensuite différentes informations et dossiers qu'il conviendrait de traiter dans les prochains mois compte-tenu des échéances à respecter ou de l'intérêt pour les services : Modification du poste de coordination, délibération à prendre pour les quatre emplois contractuels du service enfance jeunesse, l'affectation du bénéfice 2020 de l'Association Petite Enfance Erdre et Donneau en fond de roulement, les créances irrécouvrables, modification du contrat groupe pour l'Assurance statutaire, validation de la modification des statuts et du protocole sur l'aménagement du temps de travail.

Un document récapitulatif est joint à ce compte-rendu.

5^{ème} POINT A L'ORDRE DU JOUR: PRESENTATION DU PROJET DE SERVICE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Madame Jessica DUFOUR, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, présente le nouveau projet de service du Relais Petite Enfance. Elle met en avant les missions exercées jusqu'à présent par cet acteur central de la Petite Enfance et les missions supplémentaires qu'il exercera à partir de 2022.

De nouveaux besoins humains sont nécessaires et elle présente dans ce sens un budget prévisionnel mettant en avant les subventions de la CAF permettant de limiter l'impact financier pour le Sivom.

Le Comité Syndical à l'issue de cette présentation, prend acte de ces informations et s'engage à traiter ce projet lors du prochain débat d'orientation budgétaire de décembre.

Le projet de service est joint à ce compte-rendu.

6^{ème} POINT A L'ORDRE DU JOUR : ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT

Madame la Présidente prononce un discours de départ et sort de la salle pour laisser place à l'élection du nouveau Président.

Deux candidats se proposent au poste de Président : André Raitière pour la commune de Riailé et Jérôme Squelard pour la commune de Teillé. Chacun présente sa profession de foi s'il devait être élu.

L'ensemble des élus du comité sivomal est invité à voter par bulletin secret, et à l'issue du dépouillement (18 suffrages exprimés et 2 votes blancs), Monsieur André Raitière est élu avec 10 voix devant Jérôme Squelard, 8 voix.

2021-13 OBJET : COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Monsieur le Président rappelle qu'il convient de définir le bureau du Sivom, chargé de préparer les comités syndicaux. Il doit être composé de deux élus de chaque commune dont le Président et les Vice-Présidentes.

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,
Après en avoir délibéré,

DECIDE (à l'unanimité)

Article Unique : de fixer la composition du bureau comme suit :

Président : André RAITIERE

Vice-Présidentes : Nathalie ANCIAUX, Astrid BAUDOUIN, Jessica DUFOUR, et Marie-Thérèse LHERIAU

Membres : Cécile ALBERT, Laurent LOYER, Guillaume RAITIERE, Anne RULLIER, Roseline VOISIN

2021-14 OBJET : COMPOSITION DES COMMISSIONS

Monsieur le Président demande aux élus de se positionner sur les différentes commissions de travail.

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,
Vu les différentes commissions du SIVOM,
Après en avoir délibéré,

DECIDE (à l'unanimité)

Article Unique : de fixer la composition des commissions comme suit :

Commission Finances : Marie-Thérèse LHERIAU, Jean-Pierre BELLEIL, Jean-Michel CLAUDE, Xavier LOUBERT-DAVAINE, André RAITIERE, Jérôme SQUELARD

Commission Petite Enfance : Jessica DUFOUR, Cécile ALBERT, Annelise LEVEQUE, Laurent LOYER, Roseline VOISIN

Commission Enfance jeunesse : Nathalie ANCIAUX, Violette GAUTREAU, David GAUTRET, Guillaume RAITIERE, Marine TESTARD, Roseline VOISIN

Commission Espace France Services : Astrid BAUDOUIN, Bénédicte LECOMTE, Anne RULLIER, Ann VIOLLIER

Commission Gendarmerie : Marie-Thérèse LHERIAU, Jean-Michel CLAUDE et André RAITIERE

Il est possible que d'autres élus, ne s'étant pas positionnés lors de cette assemblée, rejoignent une de ces commissions plus tard.

2021-15 OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'il convient de statuer sur l'admission en non-valeur des pertes sur créances irrécouvrables de l'année 2019, celles-ci s'élèvent à hauteur de 46,09 €.

le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE (à l'unanimité)

Article 1 : d'approuver la demande d'admission en non-valeur pour les créances citées ci-dessus pour un montant total de 46.09 €

2021-16 OBJET : CREATION DE 4 POSTES D'ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUELS A TEMPS NON COMPLET POUR LES BESOINS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'il convient de créer 4 postes d'adjoints d'animation contractuels à temps non complet pour l'année scolaire 2021-2022 :

- 1 poste d'adjoint d'animation contractuel à 4.78h/35 du 01 septembre 2021 au 31 août 2022
- 3 postes d'adjoint d'animation contractuel à 2.00h/35 du 01 septembre 2021 au 31 août 2022

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,
Vu les besoins du service enfance jeunesse,

APPROUVE (à l'unanimité)

Article 1 : la création des quatre postes d'adjoints d'animation contractuels à temps non complet présentés ci-dessus pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Fin de la réunion à 22h30